

# **Procès-verbal**

## **de l'assemblée générale ordinaire de la SAR du 30 juin 2021**

**Date**                               **Mercredi, 30 juin 2021**

**Heure**                               **15h00 à 16h55**

**Lieu**                                 **Autogrill Schweiz AG, Restaurant Buffet Olten, 4600 Olten**

### **Points de l'ordre du jour**

1. Accueil et approbation de l'ordre du jour, élection des scrutateurs
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 24 septembre 2020
3. Rapport annuel 2020 du comité
4. Rapports 2020 des communautés d'intérêt
5. Approbation des comptes 2020 et du rapport de révision
6. Décharge au comité et au caissier
7. Pérennité de la SAR
8. Motions du comité
  - a. Approbation adaptation des statuts
  - b. Approbation adaptation du règlement d'organisation
9. Élections
  - a. Élection des membres du comité
  - b. Élection de la présidente/du président
10. Activités 2021
11. Approbation des cotisations des membres 2021
12. Budget 2021
13. Divers

## 1. Accueil et approbation de l'ordre du jour, élection des scrutateurs

Stefan Staubli souhaite la bienvenue aux membres à l'assemblée générale à Olten et ouvre cette dernière à 15h00.

Pour commencer, Stefan Staubli excuse des membres du comité pour leur absence : Nina Forkel et Xavier Jordan. Les deux réviseurs Natalie Nyffeler et Marco Fellmann se sont également excusés pour leur absence à l'assemblée générale.

Il constate que l'invitation avec l'ordre du jour a été envoyée en temps voulu. En ce qui concerne l'ordre du jour, les membres ne formulent aucune objection.

Stefan Staubli explique la répartition des voix des communautés d'intérêt au moyen du tableau :

IGs	Fixer Stimm- rechts- anteil	Variabler Stimmrechtsanteil				Gesamt- stimm- rechts- anteil
		Anzahl Einzel- mitglieder	Stimmrecht Einzelmit- glieder	Anzahl Kollektiv- mitglieder	Stimmrecht Kollektiv- mitglieder	
<b>IGER</b>	<b>5</b>	85	<b>17</b>	28	<b>12</b>	<b>34</b>
<b>IGPTR</b>	<b>5</b>	159	<b>32</b>	33	<b>14</b>	<b>51</b>
<b>IG SA</b>	<b>5</b>	0	<b>0</b>	6	<b>3</b>	<b>8</b>
<b>IGRP</b>	<b>5</b>	52	<b>11</b>	32	<b>13</b>	<b>29</b>
<b>BRIG</b>	<b>5</b>	36	<b>8</b>	0	<b>0</b>	<b>13</b>
<b>Total</b>	<b>25</b>	332	<b>68</b>	99	<b>42</b>	<b>135</b>

Les CI suivantes se sont excusées pour l'AG :  
GIER (34 voix), IGPTR (51 voix)

Conformément au règlement d'organisation, les membres individuels de la SAR ont chacun une voix.

Les membres présents totalisent 61 voix, dont 11 voix individuelles et 50 voix CI. La majorité simple s'élève à 31 voix (les abstentions ne sont pas prises en compte), la majorité des 2/3 se monte à 41 voix. Selon les statuts, les membres du comité n'ont pas de droit de vote personnel.

Laura Strebel, la juriste de l'association, participe à l'assemblée générale en ligne afin de pouvoir donner des renseignements en cas de questions/votes juridiques.

Stephanie Garlepp et Melanie Behr sont nommées scrutatrices à l'unanimité.

## 2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 24 septembre 2020

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 24 septembre 2020 a été envoyé avec les documents concernant l'assemblée générale. Aucune correction et aucun complément ne sont

apportés. Le procès-verbal de l'assemblée générale du 24 septembre 2020 est approuvé à l'unanimité et des remerciements sont adressés à son auteure, Madame Helene Rebsamen.

### **3. Rapport annuel 2020 du comité**

Le rapport annuel 2020 est disponible sous forme écrite. Stefan Staubli aborde brièvement les points essentiels de l'année associative écoulée.

Le rapport annuel du comité est approuvé à l'unanimité.

### **4. Rapports 2020 des communautés d'intérêt**

Les rapports 2020 des communautés d'intérêt suivantes sont disponibles : IGRP, IGPTR.  
Les CI suivantes n'ont pas fait parvenir leur rapport : BRIG, GIER, CI Travail social. Les communautés d'intérêt n'ont rien d'autre à ajouter aux rapports annuels.

L'IGPTR, Communauté d'intérêt physiothérapie réadaptation et le GIER, Groupe d'intérêt ergothérapie en réadaptation, ont résilié leur affiliation à la SAR pour le 31.12.2021 dans les délais fixés.

### **5. Approbation des comptes 2020 et du rapport de révision**

Markus Gautschi présente les comptes 2020 qui ont été envoyés aux membres et explique les écarts pertinents par rapport au budget.

En 2020, la SAR a réalisé un bénéfice de CHF 4'890.56 (le budget prévoyait une perte de CHF 7'135.-).

En plus, des provisions de CHF 3'000.- pour le site internet (mise à jour de la version Typo 3 qui doit être effectuée tous les 2 à 3 ans) ont été constituées.

Les comptes 2020 sont approuvés à l'unanimité.

#### **Rapport de révision :**

Les deux réviseurs se sont excusés pour leur absence à l'assemblée générale. Le rapport de révision peut être consulté dans les documents de l'invitation.

Le rapport de révision est approuvé à l'unanimité.

### **6. Décharge au comité et au caissier**

La décharge est donnée au comité à l'unanimité.

## 7. Pérennité de la SAR

### Motion du comité :

Le comité soumet les deux variantes suivantes au vote :

**Variante 1** : La SAR est pérennisée et le comité est mandaté pour poursuivre le plan de restructuration proposé en collaboration étroite avec les CI et pour faire avancer les activités de l'association.

**Variante 2** : La SAR ne doit pas être pérennisée et le comité est mandaté pour préparer la dissolution de la SAR et pour soumettre celle-ci au vote dans le cadre de la prochaine AG (extraordinaire).

En raison de la sortie des communautés d'intérêt IGPTR et GIER pour la fin 2021 et compte tenu du manque d'intérêt durant la procédure de consultation en mars 2021 et de la faible participation à cette assemblée générale, le comité propose d'approuver la variante 2. Compte tenu de la situation de départ, on ne peut pas partir du principe que des membres vont collaborer activement dans les commissions prévues afin d'élaborer des contenus pour la SAR. L'assemblée générale discute longuement des avantages et des inconvénients de la pérennité de la SAR et décide finalement à l'unanimité de mandater le comité pour préparer la dissolution de la SAR pour la prochaine assemblée générale (extraordinaire).

Variante 1 : 0  
Variante 2 : 61  
Abstentions : 0

## 8. Motions du comité

Suite à la décision sous le point 7 de l'ordre du jour (variante 2), le comité retire les motions sous le point 8 de l'ordre du jour (adaptation des statuts/adaptation du règlement d'organisation).

## 9. Élections

### 9.1 Élection des membres du comité

Le comité transitoire élu lors de l'assemblée générale du 24 septembre 2020 est en fonction jusqu'à l'assemblée générale du 30 juin 2021.

Les personnes suivantes se proposent à l'élection comme membres du comité pour la préparation de la dissolution de la SAR :

- Markus Gautschi
- Xavier Jordan
- Patrick Konietzny
- Urban Schwegler
- Stefan Staubli, représentant de la BRIG
- Cordula Ruf, représentante de la CI Travail social
- Luk de Crom, représentant de l'IGRP

**Markus Gautschi**

Oui : 60 / Non : 0 / Abstentions : 1

**Xavier Jordan**

Oui : 61 / Non : 0 / Abstentions : 0

**Patrick Konietzny**

Oui : 61 / Non : 0 / Abstentions : 0

**Urban Schwegler**

Oui : 61 / Non : 0 / Abstentions : 0

**Stefan Staubli, représentant de la BRIG**

Oui : 61 / Non : 0 / Abstentions : 0

**Cordula Ruf, représentante de la CI Travail social**

Oui : 61 / Non : 0 / Abstentions : 0

**Luk de Crom, représentant de l'IGRP**

Oui : 61 / Non : 0 / Abstentions : 0

**9.2 Élection de la présidente/du président**

La présidence ne peut actuellement pas être occupée.

**10. Activités 2021**

Suite à la décision de mandater le comité pour préparer la dissolution (point 7 de l'ordre du jour), le comité propose de modifier le programme des activités comme suit :

- Préparation de la dissolution de la SAR pour la prochaine assemblée générale
- Cours de base CIF et Journée des utilisateurs CIF les 25/26 octobre 2021

Les activités 2021 de la SAR sont approuvées à l'unanimité.

Oui : 61 / Non : 0 / Abstentions : 0

## 11. Cotisations des membres 2021

Le comité demande d'approuver les cotisations des membres 2021 comme suit :

### Cotisations des membres individuels

Health Professionals	CHF	60.-
Médecins	CHF	100.-
Cliniques, institutions	CHF	300.-

Le tableau de calcul des cotisations des membres des CI a été établi selon le règlement d'organisation.

### Cotisations des membres CI

IG	Anzahl Einzelmitglieder	Beiträge Einzelmitglieder à 20.-	Anzahl Kollektivmitglieder	Beiträge Kollektivmitglieder à Fr. 40.-	Socketbeitrag Fr. 300.-	Beiträge pro IG
<b>IGER</b>	85	1'700	28	1'120	300	<b>3'120</b>
<b>IGPTR</b>	159	3'180	33	1'320	300	<b>4'800</b>
<b>IG SA</b>	0	0	6	240	300	<b>540</b>
<b>IGRP</b>	52	1'040	32	1'280	300	<b>2'620</b>
<b>BRIG</b>	36	720	0	0	300	<b>1'020</b>
<b>Total</b>	<b>332</b>	<b>6'640</b>	<b>99</b>	<b>3'960</b>	<b>1'500</b>	<b>12'100</b>

Les cotisations des membres sont approuvées à l'unanimité.

Oui : 61 / Non : 0 / Abstentions : 0

## 12. Budget 2021

Markus Gautschi présente le budget 2021 qui a été approuvé par le comité le 2 mars 2021. En raison du mandat concernant la préparation de la dissolution de la SAR, certaines positions du budget ne seront pas effectuées (p.ex. la mise à jour du site internet).

Le comité de la SAR prévoit une **perte** de CHF 9'980.00 pour 2021.

### **13. Divers**

Pour terminer, Stefan Staubli remercie toutes les personnes présentes pour leur participation à l'assemblée générale. Stefan Staubli lève l'assemblée générale à 16h55.

#### **SAR - Swiss Association of Rehabilitation**



Helene Rebsamen  
Responsable du secrétariat de la SAR  
Procès-verbal